

La Voix de l'Âme... pour écouter la voie du ♥ !

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous adresser les informations sur mes activités et le bulletin d'inscription pour les cours à l'année et en week-end, que je vous invite à découvrir. Le stage résidentiel à un document complet à part!

Tous les cours sont organisés et animés par moi-même. Nous y travaillons : méditations, enseignements, éthique, médiumnité psychique (âme des personnes vivantes) et de contact (âmes des personnes décédées). Dans certains cours, nous n'y travaillerons QUE la communication avec les personnes décédées, d'autres fois la guérison.

Il est demandé pour ces cours : joie, belle humeur, envie de se dépasser, de prendre plaisir à avancer, d'avoir la responsabilité de vos engagements et de vos choix, souplesse envers la différence... et de l'humour à partager !

Les cours en Week-end

Si d'attendre la formation annuelle et la semaine intensive est trop long, si avant de vous engager de manière plus intensive, vous aimeriez ressentir si la médiumnité et/ou ma personnalité, vous "parlent", si c'est un rythme qui vous convient mieux, vous avez les cours en we. Vous aurez l'occasion de découvrir ou approfondir votre médiumnité, de belles journées de partage, où les exercices et groupes se veulent ouverts à la rencontre et changent à chaque fois. Des we ont lieu à Porsel, sur demande je me déplace.

Les cours annuels

Ces cours ont lieu à Porsel, de janvier à décembre, 1 jour par mois. Confirmation, 2 semaines avant la 1^{ère} date. En janvier selon votre expérience, vous pouvez suivre qu'un des 2 cours proposés (soit le we, soit qu'1 samedi) et continuer avec le cours mensuel dès février.

Ces cours permettent de développer et de travailler en profondeur votre médiumnité, le groupe ne change pas et votre engagement est pour l'année complète. Merci avant de réserver vos dates, de vous informer des places disponibles, puis de réserver vos dates pour l'ensemble du cours et surtout bien informer votre entourage, afin d'avoir vos journées et votre tête libres ;O).

Les stages intensifs !

Bienvenue à tous pour 5 jours intensifs et... en **BONHEUR** aussi ;O) !

Le stage 2020 est du : **LU 20 juillet 13h30 au SA 25 juillet vers 11h30**

Merci avant de réserver vos dates de vous informer des places disponibles.

Ce stage a lieu à Lucelle en Alsace, à côté de la Suisse. Dans un hôtel***, posé dans une magnifique campagne !

Le nombre de place est volontairement limité, afin d'avoir du temps et de l'attention pour chacun, c'est une semaine où vous travaillerez la médiumnité psychique, de contact et partirez à la rencontre de vous et de votre médiumnité !

Dans tous les cours, vous aurez : des sujets de réflexion, un enseignement spirituel, éthique, joyeux et surtout la possibilité de pratiquer de manière ludique, la médiumnité. Sur demande je me déplace.

Séance publique de médiumnité et conférence (dates à venir, via le site)

Lors d'une séance publique j'amène des messages de personnes décédées pour des personnes dans la salle, en respect de la vie privée, ces séances sont de très beaux partages d'amour, d'un monde à l'autre ! Sur demande je me déplace.

Lors d'une conférence trois thèmes différents peuvent vous être proposés, afin de mieux connaître le sujet de la médiumnité. Sur demande je me déplace.

1^{er} journal suisse romand sur la médiumnité

A la page média de mon site vous trouverez gratuitement tous les No du journal : *La Voix de l'Âme pour écouter la voie du Cœur*, un journal frais, instructif et ouvert sur le monde, pour parcourir les chemins de l'invisible !

Pour toutes informations détaillées venez nous rejoindre sous : www.lavoixdelame.ch

Et quand c'est aimé... c'est partagé, faites circuler ces informations à vos contacts et sur les réseaux sociaux, vous pourriez faire des heureux ;O) !

Contactez-moi si vous avez envie de faire connaître la médiumnité à votre entourage personnel, votre Association, votre Centre etc. Sur le site vous trouverez des mises à jour régulières.

Au plaisir de vous rencontrer, pour l'une ou l'autre de ces activités !

De mon ♥ à Porsel, 11 novembre 2019

Moniq l'Uniq... Comme tout un chacun d'ailleurs !



Voici les dates déjà planifiées

Modalités particulières aux cours en week-end

- La somme complète est à payer en même temps que l'envoi de votre inscription et est non remboursable, même avec un certificat. Il est demandé SFR 3.- de taxe pour tous paiements effectués par BV.
- L'horaire est : SA et DI 9h30-17H – Pause de midi 1h30
- Le montant pour le cours est de SFR 320.- (sans repas)
- Versement intégral du montant lors de votre inscription, minimum 2 semaines avant la date du 1^{er} cours.
- Sur demande je me déplace pour des cours à la carte.

Lieu et date des week-ends 2020 :

◆ PORSEL FR	◆ PORSEL FR	◆ PORSEL FR
◆ 18-19 janvier (Prix = 320.-)	◆ 16-17 mai (Prix = 320.-)	◆ 21-22 novembre (Prix = 320.-)

Modalités particulières aux journées de cours annuel

- L'acompte est à payer en même temps que l'envoi de votre inscription et est non remboursable. Elle est valable pour la dernière des 12 journées de cours. Les versements mensuels y compris le 1^{er} cours, doivent être effectués par virement permanent au 25 du mois précédant le prochain cours, indiquer la date du cours. Il est demandé SFR 3.- de taxe pour tous paiements effectués par BV. Le prix d'une journée est de 160.-
- Acompte minimum de réservation, non remboursable en cas de désistement : SFR. 160. -.
- Tout cours annuel commencé est dû en entier pour l'année dès 30 jours avant la 1^{ère} date, même si vous choisissez d'arrêter le cours avant la fin de celui-ci. Aucun remboursement, même ultérieur à la cessation des rapports ne pourra être demandé. Le montant restant de la totalité des cours est à verser en entier le mois de la rupture du contrat. Si l'arrêt est à ma demande, je vous rembourse au prorata des cours suivis et payés, sauf l'acompte.
- Ce sont: 12 journées au rythme d'un jour par mois, les cours s'adaptent à tous les niveaux.

Dates des cours à Porsel

Je vous reçois dans mon incroyable lieu de vie, un lieu porteur et vraiment magique !
Maximum 6 personnes, le cours débute à 4 personnes.

◆ Cours base = 12 journées de 9h30-17H – Pause de midi 1h30/ SFR 160.-/Jour

Pour 2020 les **SAMEDIS**:

25 janv. / 08 fév. / 07 mars / 04 avril / 02 mai/ 06 juin / 20 juin = pr juillet /29 août/ 19 sept. / 10 oct. / 14 nov. / 12 déc. = **REPAS de Noël les 2 groupes.**

◆ Cours perfectionnement = 12 journées de 9h30 à 17H / SFR 160.-/Jour

Pour 2020 les **DIMANCHES**:

26 janv. / 09 fév. / 08 mars / 05 avril / 03 mai/ 07 juin / 21 juin = pr juillet / 30 août/ 20 sept. / 11 oct. / 15 nov. / **SAMEDI 12.déc = REPAS de Noël les 2 groupes.**

- Selon le nombre d'inscriptions, un seul groupe pourra être fait, soit le samedi.

Payement et délais d'inscription

Aucune inscription n'est prise en compte sans le paiement minimal de l'acompte ou du cours complet selon le cours choisi. Ce paiement, doit se faire en même temps que l'envoi de votre bulletin d'inscription.

Dès la confirmation de votre cours (au plus tard, 2 semaines avant la date du 1^{er} cours), il est demandé d'effectuer vos paiements pour les cours annuel par virement permanent.

Un supplément de SFR 3.- par versement est demandé **pour tous versements par BV.**

Le compte est : **IBAN** CH21 8012 9000 0418 9198 9 Banque Raiffeisen Moléson à 1680 Romont FR CH

Avec l'indication de la date complète et du choix de votre cours, versement dans les délais indiqués, merci.

- Pour les cours annuels, au plus tard : **2 semaines avant la 1^{ère} date**
- Pour les semaines intensives : **01 juin**
- Pour un WE, au plus tard **2 semaines avant la 1^{ère} date du WE choisi**
- Passé ces délais : **au plus vite et paiement complet du cours**



La médiumnité... c' est mettre de la lumière dans nos vies !

Bulletin d'inscription aux cours mensuels et WE de médiumnité 2020

A remplir à chaque cours - Sous réserve de modifications - faites-en une copie !
Merci de lire toutes les modalités générales ainsi que les modalités particulières à chaque cours

Attention : ce bulletin n'est valable que pour les cours annuel et en week-end.
Pour la semaine intensive, le document est à part (soit m'en faire la demande, se trouve aussi sur le site).

Merci de cocher le cours de votre choix

Je m'inscris au en WE (SA et DI) les dates sont : A : PORSEL

Je m'inscris au cours annuel de base = 12 samedis de janvier à décembre. Confirmation 2 semaines avant la 1^{ère} date
Dernier délai d'inscription le : 2 semaines avant la 1^{ère} date.

Je m'inscris au cours annuel perfectionnement = 12 dimanches de janvier à décembre. Confirmation 2 semaines avant la 1^{ère} date. Dernier délai d'inscription le : 2 semaines avant la 1^{ère} date.
Selon le nombre d'inscriptions, un seul groupe pourra être fait soit le samedi.

REPAS :

Je prends mes repas avec le groupe = prendre un pique-nique canadien = **on met en commun ce que l'on amène.**
C'est un repas : **beau, froid, léger et végétarien**, soit : sans viande, sans poisson, ni crustacé

Je ne prends pas mes repas avec le groupe. Si rien n'est coché, il sera considéré que vous ne mangez pas avec le groupe

AUTRES :

OUI NON J'ai déjà suivi un/des cours de médiumnité, psychique et contact, si oui, votre niveau : débutant moyen avancé

OUI NON Je connais et pratique la méditation, si oui, votre niveau : débutant moyen avancé

PAYEMENT :

IBAN CH21 8012 9000 0418 9198 9 Banque Raiffeisen Moléson à 1680 Romont FR CH

Attention : Pour tous les cours annuel, dès la confirmation de ceux-ci au 20 janvier, il est demandé de faire tous vos paiements par : virement permanent.

Il y a 12 cours comptabilisés, veillez à bien décompter tous les cours, **inscription comprise !**

En cas de non-respect de tous arrangements convenus, ce sont les modalités de bases qui sont applicables.

A retourner à : Moniq Clerc, Ch. de Bipra 10, 1699 Porsel, Fr, CH.

Ecrire lisiblement en lettres d'imprimerie merci pour mes yeux et n'oubliez pas d'en faire une copie!

Votre signature signifie que vous avez pris connaissance et acceptez toutes les modalités et que vous vous engagez à les respecter.

Nom: Prénom:

Rue et n°:

NP: Lieu: Pays :

Tél.: Cellulaire :

Mail:

Date de naissance:

Lieu et date: Signature:

Modalités générales pour toutes les activités

- ♥ Chaque personne est responsable de ses actes en lien avec les activités proposées. Par conséquent, chaque personne s'engage à ne pas divulguer les informations échangées. Surtout celles qui pourraient porter atteinte à toutes personnes, tant durant les activités qu'après celles-ci et en particulier si les personnes sont reconnaissables.
- ♥ La formatrice ne peut être tenue responsable en cas de problèmes causés à un tiers ou par une attitude non respectueuse de ce qui est transmis, et/ou organisé, et qui pourraient donner suite à des poursuites, ainsi qu'en cas d'utilisation abusive par d'autres personnes des références personnelles et/ou de l'enseignement.
- ♥ Toutes les références personnelles appartiennent à la Voix de l'Âme et ne peuvent être utilisées dans un autre cadre, ni par une autre personne.
- ♥ La formatrice se réserve le droit de refuser une demande si celle-ci ne correspond pas aux critères voulus, ainsi que de renvoyer les personnes qui ne respecteraient pas les règles établies ou dont le comportement n'est pas respectueux. Pour les cours annuels seulement, le remboursement éventuel se ferait alors au prorata des cours suivis et déjà payés, avec 2 semaines de délai.
Aucun remboursement pour les week-ends, pour les semaines, ni si c'est votre choix d'arrêter les cours annuels.
L'acompte d'inscription n'est pas remboursable concernant tous les cours.
Pour les séances privées, publiques, les conférences, si celles-ci ont eu lieu, elles ne sont pas remboursables, même partiellement.
- ♥ Avoir 21 ans révolus, pour les cours et séances. Les enfants, les adolescents doivent être accompagnés d'un parent pour les séances publiques et privées.
- ♥ Ne pas avoir de troubles importants et invalidants, nécessitant des soins médicaux lourds, qu'ils soient physiques et/ou psychiques. En cas de doutes, consultez votre médecin avant votre inscription. Car après, les cours sont dus en totalité, aucun remboursement possible, même avec certificat médical.
- ♥ Avoir pris connaissance des modalités actuelles pour toutes les activités. Avoir rempli, signé et renvoyé le formulaire d'inscription que vous recevrez suite à votre demande.
- ♥ En même temps que votre inscription, il est demandé de verser soit un acompte (en fonction de l'activité choisie et/ou de la date de votre inscription), soit la totalité du prix. Sans le versement dans le délai convenu, votre place ne pourra être réservée.
- ♥ Les cours ont lieu s'il y a suffisamment d'élèves. Si le cours est annulé, les paiements déjà effectués sont remboursés intégralement. Les séances privées annulées de ma part, sont entièrement remboursées. Les séances privées annulées de votre part **moins de 48H**, sont dues en totalité. Des frais de rappels seront facturés, pour tous rappels (CHF 50.- par rappel).
- ♥ Pour un cours égal, le lieu, et les horaires peuvent être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions, les groupes peuvent être rassemblés, ceci sans compensation, votre engagement restant valable.
- ♥ Pour tous les cours il est demandé de payer dans les délais indiqués. Un supplément de CHF 3.- est demandé pour les versements par BV. L'accès aux cours n'est possible que si ceux-ci sont payés.
- ♥ MERCI d'être présent à TOUS les cours où vous vous êtes engagés, de bien arrêter toutes les dates dès votre inscription, de respecter vos engagements est important. Et surtout... avertissez votre famille, votre employeur, votre entourage, organisez-vous pour : votre-vois enfant-s, votre-vois animal-aux etc... des dates réservées.
- ♥ Les absences doivent être annoncées au plus vite, directement à la formatrice et de vive voix.
- ♥ Aucun cours manqué n'est remboursable, même avec un certificat médical.
- ♥ Il est possible de rattraper le(s) cours annuels manqué(s), si vous en faites la demande de vive voix, ceci uniquement après entente commune et approbation de ma part et pour des raisons valables. Sans entente possible, ce sont les modalités de bases qui font référence. Toujours sous réserve de places disponibles dans d'autres cours (selon le cours rattrapé, un supplément peut vous être demandé). Sans autre cours annuel, sans place disponible, sans demande de votre part dans la semaine qui suit votre absence et passé votre année de cours, vous perdez votre possibilité de rattrapage, même s'il y a eu entente préalable.
- ♥ Les absences ne sont pas convertibles en d'autres prestations, ni en argent.
- ♥ En cas de désistement de la semaine intensive, avant le **1er juin**, seul l'acompte complet est retenu, passé cette date l'entier du prix du cours est retenu, sans aucun remboursement possible, même avec certificat médical.
- ♥ Merci de veiller à avoir une assurance annulation, avant votre inscription aux cours.
- ♥ **En cas de difficultés quelles qu'elles soient, le dialogue bienveillant, de vive voix (PAS de SMS, ni de mail) et directement avec la formatrice est demandé.**